

Caroline Fuhrmann – responsable de la Commission fiscale

Chères adhérentes et chers adhérents

Voici la 5ème édition de notre brochure fiscale, nouvelle formule.

L'évolution vers l'internet a été progressive. Nous en mesurons l'efficacité au quotidien. C'était un virage difficile mais obligatoire et toute l'équipe fiscale s'est beaucoup investie.

Notre engagement reste celui d'accompagner au plus près nos membres face aux complexités fiscales. Si le rôle de notre comité est de se battre pour la défense des droits et obtenir des avancées tant au niveau social que fiscal, il reste la mise en pratique de la législation qui est toujours complexe.

Tout au long de l'année, nous vous avons accompagné dans la souscription de vos déclarations, pour vos réclamations, vos contestations fiscales et avons la satisfaction d'avoir obtenu de nombreux aboutissements. A travers des procédures particulières nous faisons avancer la législation, grâce à la pugnacité de notre Président. (Déduction des pensions alimentaires versées en Allemagne, non imposition de certaines indemnités de départ, etc). Malgré le désaveu sur l'arrêt Nikula nous continuerons le combat. Ce revirement de la jurisprudence oblige beaucoup de frontaliers à payer la totalité des prélèvements sociaux.

L'impact financier est important.

N'hésitez pas à vous mensualiser dans la mesure du possible. Nous restons encore et toujours à votre écoute.

La force de notre association réside dans l'unité de ses membres.

En partageant vos expériences, en participant à nos événements et en restant informés, nous renforçons notre collectif.

Ensemble, nous pouvons relever les défis et continuer à faire entendre la voix des travailleurs frontaliers.

Je vous souhaite une bonne lecture de cette brochure, version papier ou directement sur internet. Ainsi qu'en version allemande, fournie à la demande.

Précisions : l'envoi via le numérique a permis une économie conséquente dans nos frais d'impression et d'envoi